

*L'Art sacré 2*  
*Lettre d'information n° 13*

SEPTEMBRE 2023

**INAUGURATION DE L'EXPOSITION *Saint Thomas d'Aquin, une Sagesse offerte à tous***

(<https://www.dominicains.com/centenaire-saint-thomas-daquin/>)

Discours prononcé par Mgr Jean-Louis BRUGUÈS, *o.p.*, président de notre association à l'Institut catholique de Toulouse, le 2 mai 2023

Il me sera pardonné, je l'espère, de ne guère parler de saint Thomas en ce moment. Nous avons eu le temps de le faire, lors des cérémonies qui ont marqué le septième centenaire de sa canonisation ; nous aurons encore la possibilité d'y revenir amplement, lors du colloque qui se tiendra ici même la semaine prochaine. Non, je souhaiterais vous proposer une introduction à l'exposition elle-même.

Conserver une œuvre sacrée, édifice ou objet, relève d'une préoccupation jugée légitime dans une société sécularisée pour qui le ciel est vide et la religion sans grand avenir. Il reste à savoir si la sanction n'est pas terrible pour l'œuvre elle-même. Ne lui retire-t-on pas sa vie ? Dominique de Courcelles écrivait dans un article récent : « Les objets sacrés du christianisme, qu'ils soient de peinture, sculpture, littérature ou musique, etc., (...) sont désormais considérés, y compris, trop souvent, par les chrétiens eux-mêmes, comme dépourvus de toute valeur autre qu'artistique et culturelle, historique<sup>1</sup> ». Le Concile de Trente, dans son « décret sur les saintes images » (2 décembre 1563), précise que les objets sacrés peuvent faire l'objet d'une vénération légitime de la part des fidèles s'ils représentent les mystères de la rédemption. Ceux qui les touchent, les changent de place, les transportent en procession, en reçoivent une protection assurée, mais ils ont alors le devoir de se comporter selon le bien. Ces objets sont sacrés. D'eux dépendent la vie et la mort des corps et des âmes. D'art, il n'en est aucunement question dans le décret conciliaire.

Il serait intéressant de comparer ce décret avec la Constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium* de Vatican II. Après avoir recommandé la création d'une commission d'art sacré dans tous les diocèses (n° 46), le n° 122 développe :

---

<sup>1</sup> Dominique de COURCELLES, « Retrouver et garder le sens des objets de foi », *Communio*, 2021/4, n° 276, p. 59.

- L'art sacré est le sommet de tous les arts, parce qu'il vise à exprimer « dans les œuvres humaines la beauté infinie de Dieu ».
- Aussi l'Église a-t-elle toujours été l'amie des beaux-arts. Elle « n'a jamais cessé de requérir leur noble ministère, principalement afin que les objets servant au culte soient vraiment dignes, harmonieux et beaux, pour signifier et symboliser les réalités célestes ».
- L'Église s'est comportée en juge des beaux-arts, en discernant parmi les œuvres « celles qui s'accordaient avec la foi, la piété et les lois traditionnelles de la religion ».
- Elle a « veillé avec un soin particulier à ce que le matériel sacré contribuât de façon digne et belle à l'éclat du culte ».
- Ajoutons que les évêques ont le devoir d'écarter les œuvres artistiques qui seraient incompatibles avec la foi et les mœurs, ainsi qu'avec la piété chrétienne. Tout ce qui blesse le sens vraiment religieux : dépravation des formes, médiocrité et mensonge de l'art (n° 124).

Il m'a semblé que cette exposition nous donnait l'occasion de pousser plus avant notre réflexion. Si nous qualifions seulement de beaux ces objets, nous les empêchons d'exprimer leur vrai sens. Ce que l'on appelle le *christianisme culturel* on désigne par-là ceux qui n'ont aucune adhésion intime au christianisme, ni peut-être aucune animosité à son égard, mais sûrement beaucoup de condescendance se contente de les regarder comme des œuvres d'art. Ils ne servent plus à rendre l'espérance, la foi et la charité, le salut à quiconque, depuis qu'on ne prie plus devant eux et qu'on n'implore plus d'intercession auprès de Dieu.

Après le renoncement au sacré, après le renoncement à la religion, le renoncement à un christianisme existentiel, après donc le renoncement à toute mémoire de chrétienté, s'est levée une culture de masse qui choisit le matériel contre l'immatériel, le simulacre contre le réel, le siècle contre l'éternité : elle a commencé à n'accorder à ces objets qu'un intérêt exotique ; demain sans doute, on s'étonnera de leur étrangeté et même de leur barbare cruauté. Les représentations du Crucifié deviendront peu à peu incompréhensibles et même insoutenables, comme celles des divinités aztèques...

Que faire ? Permettez-moi de confesser ici quelques convictions personnelles qui ne présentent pas, je le sais, une grande originalité :

- Utiliser le plus possible et à bon escient les objets sacrés existant ; par exemple, ne pas hésiter à faire tourner les vases ou à honorer à l'occasion des fêtes liturgiques les statues ou les tableaux en rapport. Tout faire pour que les objets sacrés soient maintenus *in situ*. Ils ont été conçus pour ce lieu et ce service liturgique : les en retirer les condamne au silence.
- Lorsque des impératifs de sécurité (qu'il convient de bien analyser, car il n'est pas certain que toutes les communautés chrétiennes prennent au sérieux et à leur compte ! ces impératifs et préfèrent s'en remettre à la puissance publique pour y faire face) impliquent un délogement des objets sacrés dans un lieu sûr : il est nécessaire de réclamer aussi souvent que possible leur retour provisoire pour un

usage proprement liturgique. Sans cela, la puissance publique, invoquant justement des raisons de protection, risque de se comporter à la longue comme l'unique juge de leur usage.

- Lorsque les malheurs de l'histoire ont exilé ces objets dans un musée, il conviendrait d'encourager ce dernier à favoriser une atmosphère de recueillement et pourquoi pas ? de méditation, de manière à évoquer leur origine et quelque chose de leur destination. J'avais pu visiter le *Museo de Artes de la Universidad de los Andes*, à Santiago de Chile : ce pourrait être un exemple à suivre. Le contre-exemple serait de les exposer comme pièces de collection.
- Enfin, organiser, chaque fois que cela est possible, des expositions. Je dirais volontiers qu'une exposition poursuit un double objectif. D'une part et de manière évidente elle donne à voir, mieux à revoir, des objets qui sans cela tomberaient dans la poussière du temps. Elle rafraîchit la mémoire. D'autre part, et surtout, elle prétend donner un sens actuel à ces objets qui retrouvent ainsi la vie et prétendent délivrer un message. Car, pour ceux qui savent les écouter, les objets ont une âme, un message donc qui, venant quelquefois de fort loin dans les temps anciens, éclairent notre présent et nous préparent ainsi à mieux affronter les défis du moment. Aussi la magnifique exposition que nous sommes en train d'inaugurer, très pédagogiquement agencée, vise-t-elle en définitive à suggérer que Thomas d'Aquin reste un maître pour aujourd'hui et pour demain, comme il l'a été pour notre famille dominicaine, mais encore pour l'Église universelle.



## MARC HELLY, UN PEINTRE MIS À L'HONNEUR À LA PAROISSE SAINT-DENYS À VAUCRESSON

Né en 1992, Marc Helly est peintre, il vit et travaille à Versailles. Il a reçu les enseignements de l'École supérieure d'arts graphiques Penninghen - Académie Jullian (2014-2017), avant de se former à la peinture décorative à l'École d'art mural de Versailles, où il a reçu le diplôme des métiers d'art (2018). Il espère que son travail pourra s'inscrire dans une réappropriation contemporaine du répertoire classique.



Ci-dessus : *Couronnement de la Vierge* (détail), triptyque *Histoire d'une femme*, 2022, peinture à la colle et chaux sur toile, 145 x 92 cm.

## LE TRAVAIL DE MARIE GUÉRIOT-FLANDRIN

Ardennaise d'origine, Marie Guériot-Flandrin vit et travaille à Paris et dans le Var...

Après une formation à la manufacture des Gobelins, et aux cours du soir des Beaux-Arts de la Ville de Paris, elle crée et réalise depuis près de 40 ans des tapisseries de haute-lice, inspirées des textes bibliques.

C'est avec cette technique inchangée depuis des millénaires, qu'il lui est possible de concevoir des œuvres contemporaines pouvant parler aux hommes du XXI<sup>e</sup> siècle... : un travail de la main, fait de patience et d'obstination, puisqu'un seul mètre-carré de tissage exige entre 100 et 150 heures de travail. Mais c'est aussi pour l'artiste un perpétuel chemin de méditation, d'introspection et de prière.

Marie Guériot-Flandrin expose donc essentiellement dans des églises, des chapelles ou des abbayes à Paris ou en province. Par exemple, à Paris : à Saint-Sulpice, Notre-Dame des Champs, les chapelles Notre-Dame de la Sagesse, Notre-Dame des Anges ou le Cloître ouvert des Dominicains, ou encore l'Abbaye d'Orval en Belgique...

À travers son travail, Marie Guériot-Flandrin tente de « re-tisser » des liens entre les « Hommes et le Divin » : « L'homme moderne, aime-t-elle à préciser, vit dans l'extériorité, aspirant à un matérialisme absolu ; se croyant être devenu Dieu, il crée des armes de destructions massives, commet des génocides, des terrorismes barbares, des manipulations génétiques, sans parler du mépris de la Vie et du saccage de la nature... L'Occident vit dans l'athéisme généralisé : nous sommes la première civilisation au monde qui a perdu le sens du sacré. »

C'est cette prise de conscience de l'urgence, qui, depuis tant d'années, aujourd'hui plus que jamais, guide cet artiste dans l'élaboration de son travail.

Pour voir l'œuvre de cette artiste : <http://mariegueriotflandrin.unblog.fr/>



## « GOUDJI À PARIS »

L'exposition ouvrira ses portes du 19 octobre au 26 novembre prochains, à la Mairie du 5<sup>e</sup>, à Paris, et permettra de présenter au public près de 250 pièces (dont certaines sont encore inédites) du célèbre sculpteur et orfèvre franco-géorgien, autant dire un ensemble d'œuvres de cet artiste n'ayant, jusqu'à ce jour, que rarement été réunies.

Né à Borjomi, c'est à son arrivée à Paris en 1974 que Goudji réalise son rêve et crée des objets décoratifs en métaux précieux pour des galeries d'art. Sculpteur de formation, il façonne des pièces uniques sans jamais utiliser de procédés permettant la reproduction de l'œuvre à l'identique. Orfèvre avant tout, il ne travaille que les métaux précieux. Sa technique unique de repoussé à la main et au marteau, à partir d'une mince feuille de métal, interdit toute reproduction à l'identique. Allant de la création de pièces de formes à celle de pièces liturgiques, ou encore celle de bijoux à celle d'épées pour des académiciens, Goudji est l'auteur de chatoyants chefs d'œuvre d'orfèvrerie, et s'inscrit comme une incontournable référence à la production artistique contemporaine. Ses œuvres sont d'ailleurs l'objet de grandes expositions personnelles dans des galeries d'art ou des musées en France ainsi qu'à l'étranger.

Cette première grande rétrospective parisienne, placée sous le haut patronage de Mme Hélène Carrère d'Encausse (†), secrétaire perpétuel de l'Académie française, représente une véritable prouesse pour notre association.

Réalisée en collaboration avec la [Galerie Capazza](https://www.galerie-capazza.com/fr/) (<https://www.galerie-capazza.com/fr/>), et avec le soutien de la [Fondation Notre-Dame](https://www.fondationnotredame.fr/) (<https://www.fondationnotredame.fr/>) et de la [Fondation Sainte-Geneviève](https://fondationsaintegenevieve.org/) (<https://fondationsaintegenevieve.org/>), elle sera aussi l'occasion de rendre hommage au [galeriste Claude Bernard](https://www.claude-bernard.com/) qui a soutenu l'artiste pendant plus de 40 ans (<https://www.claude-bernard.com/>).

Notre association ne saurait que trop remercier Mme Florence Berthout, maire du 5<sup>e</sup> arrondissement, M. Pierre Casanova, conseiller de Paris et conseiller d'arrondissement chargé de la culture, ainsi que tous les services de la Mairie pour l'accueil, le soutien et l'organisation de cette exposition dans la salle des fêtes de la Mairie (*heures d'ouverture : du lundi au samedi, de 11h à 17h, sauf le jeudi jusqu'à 19h, et le dimanche de 14h à 17h30*). L'exposition sera fermée le 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint, ainsi que le 11 novembre.

Le catalogue de l'exposition (Éditions du Net, 180 pages couleur, plus de 200 illustrations) sera en vente au prix de 35 euros, dont 2 euros pour la [Fondation de l'Avenir du Patrimoine à Paris](https://www.fondationavenirpatrimoineparis.fr/) (<https://www.fondationavenirpatrimoineparis.fr/>).  
Textes et auteurs : Daniel Alcouffe, conservateur général honoraire du patrimoine ; Bernard Berthod, directeur du musée de Fourvière ; Mgr Jean-Louis Brugues o.p., archiviste et bibliothécaire émérite de la Sainte Eglise romaine ; Sébastien Lapaque, essayiste ; Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre ; Jacques Santrot, Conservateur en chef du patrimoine (*e.r.*) ; Goudji, *Journal*.



## AIDE ET SOUTIEN

Depuis sa création, Art sacré II a pu conduire nombres d'objectifs couronnés de succès grâce au mécénat qui représentait une part essentielle dans son budget annuel. Le soutien apporté par la Mutuelle Saint-Christophe, la Fondation Notre-Dame, la Fondation Sainte-Geneviève, le Comité des fêtes du V<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ou encore l'Institution Sainte-Marie d'Antony a été déterminant pour permettre la tenue de nos différents Salons d'Art sacré, la gratuité des inscriptions, l'organisation de *Journées d'études*, l'exposition *Sainte-Geneviève* etc...

Cependant, comme dans beaucoup de domaines, la crise de la covid a stoppé net cet élan et a contraint l'association à limiter très fortement ses engagements... alors que la situation relative à la conservation du patrimoine religieux ainsi que la mise en valeur de l'art sacré demanderaient une énergie décuplée.

Afin de permettre à l'association de poursuivre ses objectifs, nous sollicitons la générosité de tous ceux qui, sensibles à cette cause, voudront qu'Art sacré II survive à ses premières années d'exercice.

---

## BON DE SOUTIEN ET LETTRE D'INFORMATION

Ouvrant droit aux réductions d'impôt prévues aux articles 200, 0238bis et 885-0VbisA du CGI.

À retourner à : Association Art Sacré 2, à l'attention de Catherine Bosgiraud,  
35 avenue de Breteuil – 75007 Paris

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse électronique : .....

Souhaite recevoir la lettre d'information de l'Association et lui apporter mon soutien par un don de ..... euros (par chèque\* ou par virement bancaire\*\*).

Fait à..... le .....

Signature

\*Chèque à libeller à l'ordre de : L'art Sacré 2

\*\* IBAN : FR76 1010 7001 7700 9170 5779 304 - Code BIC : BREDFRPPXXX - Code Banque : 10107  
Code Guichet : 00177 - Numéro de compte : 00917057793 - Clé 04